

**Dossier du BHI No. S1/1811**

**LETTRE CIRCULAIRE 53/2001  
31 octobre 2001**

**REVUE HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE**

Monsieur,

1. Vous avez déjà reçu plusieurs numéros de la nouvelle Revue hydrographique internationale sous traitée et publiée par GITC (Pays-Bas), sous le contrôle du BHI. Nous souhaiterions maintenant recueillir vos commentaires afin de savoir si vous considérez que cette nouvelle formule, instaurée en remplacement de la Revue H.I. produite auparavant par le BHI, est satisfaisante.

2. Nous avons crû comprendre que certains Etats membres souhaiteraient recevoir plus d'exemplaires que les trois que nous avons demandé à GITC d'envoyer à chaque Etat membre. Nous ne pouvons malheureusement pas prendre à notre charge ces exemplaires supplémentaires mais, si vous voulez bien nous préciser combien vous souhaiteriez en recevoir, nous essayerons d'obtenir, pour vous, des tarifs préférentiels auprès des éditeurs.

3. La qualité de la Revue H.I est fonction du matériel fourni par ses contributeurs. Le Comité de direction du BHI vous demande donc instamment de bien vouloir lui soumettre des articles qui seront communiqués au Rédacteur en chef pour examen. Vous pouvez également contacter directement le Rédacteur en chef, M. Adam J. KERR, par mél (adresse indiquée à l'intérieur de chaque numéro).

4. Vous serez peut être intéressé d'apprendre que des négociations sont en cours avec la "Hydrographic Society" (RU) afin d'étudier la possibilité de produire une revue/un magazine répondant aux besoins des deux communautés. Selon nous, cela permettrait d'assurer une circulation importante et, donc, une réduction des coûts ainsi qu'un nombre plus important de contributions encore plus diverses, accroîtrait encore l'intérêt de la publication et, éventuellement, pourrait donner lieu à une parution plus fréquente.

5. Une réponse avant le 15 décembre 2001 serait appréciée en ce qui concerne les points 2 et 3 ci-dessus.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Contre-amiral Giuseppe ANGRISANO  
Président